

Shiba

Catégorie : Groupe 5

Publié par [Webmaster](#) le 29/12/2005

Standard F.C.I. N°257 / 16.06.1999 / F (TRADUCTION : Prof. R. Triquet et Dr. J.-M. Paschoud à partir du standard en anglais fourni par le Kennel Club japonais.)

SHIBA

ORIGINE : Japon.

DATE DE PUBLICATION DU STANDARD D'ORIGINE EN VIGUEUR : 15.06.1992

UTILISATION : Chien de chasse aux oiseaux et au petit gibier. Chien de compagnie.

CLASSIFICATION F.C.I. : Groupe 5 Chiens de type Spitz et de type primitif. Section 5 Spitz asiatiques et races apparentées. Sans épreuve de travail.

BREF APERÇU HISTORIQUE : Le Shiba est une race japonaise autochtone depuis les temps les plus anciens. A l'origine, le mot « Shiba » indique quelque chose de petit, un « petit chien ». Son habitat naturel était la région montagneuse face à la mer du Japon, où il était utilisé à la chasse au petit gibier et aux oiseaux. Selon les endroits d'où ils provenaient, il y avait de petites différences entre les sujets de cette race. Du fait que pendant la période allant de 1898 à 1912 des chiens comme les Setters anglais et les Pointers furent importés au Japon, on se mit à chasser pour le plaisir dans le pays et les Shiba et ces chiens anglais furent fréquemment croisés ; de ce fait le Shiba de pure race devint rare, si bien qu'entre 1912 et 1926, même dans son habitat, la race se réduisit à l'extrême. Vers 1928, des chasseurs et des lettrés, préoccupés par le maintien du Shiba de pure race, commencèrent sérieusement à sauvegarder les quelques lignées pures et, en 1934, un standard unifié de la race fut établi. En 1937, le Shiba fut déclaré « monument naturel », à la suite de quoi la race fut élevée et améliorée pour devenir la magnifique race que nous connaissons aujourd'hui.

ASPECT GENERAL : Chien de petite taille, bien proportionné, dont l'ossature et les muscles sont bien développés. Constitution solide. Vif dans ses allures dégagées et belles.

PROPORTION IMPORTANTE : Le rapport entre la hauteur au garrot et la longueur du corps est de 10 :11.

COMPORTEMENT / CARACTERE : Fidèle, très attentif et très éveillé.

TETE REGION CRANIENNE : Crâne : Front large. Stop : Net, avec un léger sillon.

REGION FACIALE : Truffe : De couleur noire recherchée. Chanfrein droit. Museau : Modérément épais, il va en s'amenuisant. Lèvres : Serrées. Mâchoires/dents : Dents fortes ; articulé en ciseaux. Joues : Bien développées. Yeux : Relativement petits, triangulaires et de couleur brun foncé ; les commissures (externes) sont relevées. Oreilles : Relativement petites, triangulaires, légèrement inclinées vers l'avant et bien dressées.

COU : Epais, fort, et bien proportionné par rapport à la tête et au corps.

CORPS : Dos : Droit et solide. Rein : Large et musclé. Poitrine : Bien descendue, côtes modérément cintrées. Ventre : Bien remonté.

QUEUE : Attachée haut, épaisse, et portée fermement enroulée ou recourbée en faucille ; l'extrémité atteint presque le jarret quand on étend la queue vers le bas.

MEMBRES ANTERIEURS : Vus de face, membres antérieurs droits. Epauls : Omoplates modérément obliques. Coudes : Bien au corps.

MEMBRES POSTERIEURS : Cuisse : Longue. Jambe : Courte, mais bien développée. Jarret : Epais et très solide.

PIEDS : Doigts bien serrés et bien cambrés. Les coussinets sont durs et élastiques. Les ongles sont durs et de préférence de couleur sombre.

ALLURES : Légères et vives.

ROBE POIL : Le poil de couverture est dur et droit ; le sous-poil est doux et dense. Sur la queue, le poil est légèrement plus long et dressé.

COULEUR : Rouge, noir et feu, sésame, sésame noir, sésame rouge. « Définition de la couleur sésame » : • Sésame : Mélange à égalité de poils blancs et noirs. • Sésame noir : Plus de poils noirs que de blancs. • Sésame rouge : Fond de la robe rouge, mélangé avec du poil noir. Toutes les couleurs citées ci-dessus doivent présenter de l' « Urajiro ». (« Urajiro » : Poil blanchâtre sur les faces latérales du museau et sur les joues, sous la mâchoire, sur la gorge, le poitrail et le ventre, à la face inférieure de la queue et à la face interne des membres).

TAILLE : Hauteur au garrot : mâles 40 cm femelles 37 cm. Avec une tolérance de 1,5 cm en plus ou en moins.

DEFAUTS : Tout écart par rapport à ce qui précède doit être considéré comme un défaut qui sera pénalisé en fonction de sa gravité. • Mâles efféminés, femelles masculines. • Prognathisme supérieur et inférieur. • Dents manquantes en grand nombre. • Chiens craintifs.

DEFAUTS ELIMINATOIRES : • Oreilles non dressées. • Queue pendante ou courte. •

N.B. : Les mâles doivent avoir deux testicules d'aspect normal complètement descendus dans le scrotum.